



Le 7 avril 2023

Mairie de Vollore Montagne  
Le bourg  
63120 - VOLLORE MONTAGNE  
Tel : 04.73.53.78.34  
Fax : 04.73.53.74.37

Email : [mairie@vollore-montagne.net](mailto:mairie@vollore-montagne.net)  
Internet : <http://vollore-montagne.fr/>

**COMMUNE DE VOLLORE MONTAGNE**  
**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**  
**DU BUDGET PRIMITIF 2023**

*La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.  
Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune VOLLORE MONTAGNE.

**BUDGET PRINCIPAL**

La Fiscalité : Chapitre 73

Les taux d'imposition 2023 :

Nature	Taux
Taxe foncière communale sur le bâti	14.49%
Taxe foncière communale sur le non bâti	78.83%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9.53 %

Les dotations attendues de l'état : Chapitre 74

La dotation forfaitaire de l'état : 57 042 euros  
Dotation de solidarité rurale : 24 277 euros  
Dotation nationale de péréquation : 1 350 euros  
Dotation aux élus : 4 547 euros  
**Total des dotations de l'Etat : 86 954 euros.**

BP BG 1

**MONTANT BUDGET PRIMITIF 2023**

Mouvements	Dépenses	Recettes
- Fonctionnement	632 568.79 €	632 568.79 €
- Investissement	644 315.91 €	644 315.91 €
Total	1 276 884.70 €	1 276 884.70 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

**Dépenses :**

Elles se répartissent comme suit :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023**

CHAPITRES	Montant
011 - Charges à caractère générale	336 524.96 €
012 - Charges de Personnel	200 000.00 €
014 - Atténuation de produits	4 244.01 €
65 Autres charges de gestion courante	43 191.00 €
66 - Charges financières	7 293.82 €
67 - Charges exceptionnelles	500.00 €
022 - Dépenses imprévues	0.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 815.00 €
681 Dotations aux amortissements	
<b>TOTAL</b>	<b>632 568.79 €</b>

**Recettes :**

Elles se répartissent comme suit :

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023**

<b>CHAPITRES</b>	<b>Montant</b>
013 - Atténuations de charges	17 242.00 €
70 - Produits des services	113 325.51 €
73 - Impôts et taxes	215 244.00 €
74 - Dotations et participations	124 111.61 €
75 - Autres produits de gestion courante	23 000.00 €
76 - Produits financiers	50.00 €
77 - Produits exceptionnels	15 000.00 €
042 - Opérations d'ordre Dotations aux amortissements	10 790.57 €
002 - Excédent de fonctionnement Résultat BG 2022 reporté	113 805.10 €
<b>TOTAL</b>	<b>632 568.79 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT :****Dépenses :**

Elles se répartissent comme suit :

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023**

<b>NATURE DE L'OPERATION</b>	<b>Montant</b>
001 - Déficit d'investissement reporté Résultat 2022 reporté	186 045.87 €
1391 - Opérations d'ordre - Subventions d'investissement	10 790.57 €
1641 - Emprunts	46 579.12 €
165 - Dépôts et cautionnement reçus	620.00 €
204 - Subventions d'équipements versées - Eclairage public	72 160.00 €
2135 - Opération n°237 - Travaux de numérotage et d'adressage des voies communales	15 000.00 €
2151 - Travaux de voirie 2023	65 689.80 €
21531 - Réseaux d'adduction d'eau	15 000.00 €
21 - Immobilisations corporelles	9 600.00 €
Opération n°207 - Maîtrise d'œuvre pour travaux aménagement du bourg	4 832.00 €

Opération n°220 - Bande roulante emprise départementale T1 T2 - AMB	12 300.00 €
Opération n°228 - Mission MOE réseau EP RD 42	3 510.00 €
Opération n°233 - Travaux rénovation toiture bâtiments publics Mairie - Ecole	7 094.00 €
Opération n°236 - Travaux rénovation maçonnerie bâtiments communaux Mairie - Ecole	20 412.00 €
Travaux de rénovation et d'isolation Salle de l'école - Caserne des Pompiers	53 748.09 €
231 - Opération non affectée	118 534.46 €
2763- Créances sur des collectivités EPF SMAF	2 400.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>644 315.91 €</b>

**Recettes :**

Elles se répartissent comme suit :

**RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023**

CHAPITRES	Montant
13 - Subventions	466 520.44 €
10222 - F.C.T.V.A	81 670.47 €
1068 - Excédents de fonctionnement	0.00 €
165 - Dépôts et cautionnement reçus	310.00 €
024 - Vente de l'Hôtel Dozolme	55 000.00 €
040 - Opération d'ordre	40 815.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>644 315.91 €</b>

**BUDGET ANNEXE**

L'activité suivante fait l'objet d'un budget annexe :

- Section LA BOURLETIE

**FONCTIONNEMENT**

Budget	Dépenses	Recettes	Excédent fonctionnement reporté	Recettes cumulées
LA BOURLETIE	31 707.25 €	15 238.25 €	16 469.00 €	31 707.25 €

**INVESTISSEMENT**

Budget	Dépenses	Recettes	Excédent investissement reporté	Recettes cumulées
LA BOURLETIE	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €

Fait à Vollore Montagne, le 7 avril 2023

Le Maire, Jean-François DELAIRE



